

Plan de défense des intérêts en Ontario

Le plan de défense des intérêts pour l'année en Ontario a été élaboré en fonction des questions importantes pour nos membres. Nous tenons compte des préoccupations de nos membres tout en gardant en tête les nouveaux enjeux qui émergent dans la province.

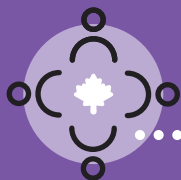
Champ d'exercice et réglementation

OAC, en collaboration avec ses membres de l'Ontario et des partenaires du domaine de la santé de la communication, continuera à défendre l'élargissement du champ d'exercice de nos professions en faisant valoir l'adaptation aux besoins changeants en matière de soins de santé, l'optimisation de l'emploi des compétences professionnelles et l'amélioration des résultats cliniques des patientes et des patients.



Financement public, assurance et appareils médicaux

OAC plaide en faveur de modèles de financement simplifiés, équitables et transparents qui améliorent l'accès aux services d'orthophonie et d'audiologie ainsi qu'aux appareils médicaux essentiels dans tout l'Ontario. Cela implique notamment de collaborer avec les programmes provinciaux et les assureurs afin de réduire les obstacles et de veiller à ce que les soins soient abordables et accessibles rapidement.



Effectifs du milieu de la santé

OAC continuera de se concentrer sur les avancées aux paliers provincial et fédéral en matière d'effectifs du milieu de la santé et de préconiser l'intégration des orthophonistes et des audiologistes dans les secteurs de la santé et de l'éducation, afin de maximiser la capacité de la main-d'œuvre, de simplifier la prestation des services aux patients et de répondre à la demande croissante dans l'ensemble du système de soins de santé.



Santé de la communication dans le secteur de l'éducation

OAC plaide en faveur d'un soutien à la communication dans l'ensemble du secteur de l'éducation en Ontario. Il s'agit notamment de collaborer avec le ministère de l'Éducation afin de soutenir la communication des élèves et de promouvoir l'élaboration de politiques à l'échelon du système en vue d'offrir un meilleur accès aux services de santé de la communication et aux appareils et accessoires fonctionnels dans les écoles.

